

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



CENTRE UNIVERSITAIRE SALHI AHMED - NAAMA

RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Mai 2017

Table des Matières

- A. Préambule
- B. Présentation du Centre Universitaire Salhi Ahmed de Naâma
- C. Etat des lieux.
- D. Conclusion et recommandations
- E. Annexes

A. Préambule

Le présent rapport d'auto-évaluation rentre dans le cadre de la politique de l'évaluation permanente pour une qualité toujours croissante, initiée par le ministère de l'enseignement supérieur. Il concerne le domaine de la formation au Centre Universitaire Salhi Ahmed de Naâma. En effet, aussitôt installée, la cellule assurance qualité du centre procéda à une analyse préliminaire de tous les domaines d'activité du centre et un rapport fut rédigé à l'adresse de Monsieur le Directeur. Sur la base de ce rapport, il a été décidé que l'auto-évaluation interne concernera uniquement les activités pédagogiques du centre (Domaine de la formation).

Après présentation du centre universitaire, le rapport donne un état des lieux dans différents champs constituant le domaine de la formation. Conformément au référentiel national de la CNEVAL, les champs considérés sont :

- **Champ 1. L'offre de formation et son pilotage**
- **Champ 2. L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation**
- **Champ 3. L'évaluation et la révision des enseignements**
- **Champ 4. Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants**
- **Champ 5. L'orientation et l'insertion professionnelle**
- **Champ 6. La formation doctorale**
- **Champ 7. La formation continue**

Pour chaque domaine, un diagnostic est établi conformément au canevas de la CNEVAL (voir annexes: Annexe champ 1 ---Annexe Champ 7). L'état des lieux est suivi par une conclusion avec recommandations en vue de consolider les acquis, corriger les insuffisances et repenser purement et simplement ce qui doit l'être. Enfin est donnée une série d'annexes ayant servi de base à l'état des lieux.

B. Présentation du centre universitaire Salhi Ahmed - Naâma

Le Centre Universitaire Salhi Ahmed a été créé par Décret exécutif n°10-205 du 09 septembre 2010. La formation effective démarra en octobre 2010 avec seulement deux filières « Langue et Littérature Arabe » et « Droit », regroupant 182 étudiants, encadrés par 01 MCB et 13 MAB. Depuis, la carte de formation du centre a connu un développement significatif à tous les points de point de vue: carte de formation, encadrement pédagogique, encadrement administratif et technique, infrastructures. En effet,

- La carte de formation compte 06 domaines de formation, se déclinant 12 parcours de licence et 11 parcours de masters et 02 parcours de doctorat.
- Les 3800 étudiants inscrits sont encadrés par un total de 145 enseignant-chercheurs dont 11 professeurs et 50 MC.
- 13 étudiants sont actuellement inscrits dans 02 doctorats en lettres et langues arabes.
- L'effectif ATS compte aujourd'hui 241 travailleurs dont 74 assurant l'encadrement administratif et technique.
- Le centre est constitué de 02 pôles avec 08 amphis, 46 salles de cours et TD, 20 laboratoires pédagogiques, 02 bibliothèques d'une capacité de 250 places chacune et pourvues de salles d'internet et d'un espace multimédia.
- En matière de recherche, on note:
 - ✓ Un laboratoire en droit.
 - ✓ Un laboratoire en lettres et langue arabes.
 - ✓ Six (06) projets CNEPRU.
 - ✓ Un projet de coopération scientifique entre le Centre Universitaire de Naâma et l'Université Nelson Mandela d'Afrique du Sud.

C. Etat des lieux

(Domaine: Formation)

Champ 1. L'offre de formation et son pilotage (Annexe Champ 1):

Le but recherché par ce champ est de savoir si l'institution a mis en place des programmes de formation détaillés ainsi que les outils nécessaires pour le suivi et la progression ou l'amélioration de ces programmes.

Un établissement moderne d'enseignement supérieur a pour vocation (voir même obligation) de s'ouvrir sur son environnement immédiat (wilaya, région,...). Il doit à travers les formations qu'il propose et son interaction avec la société, être en adéquation avec les besoins exprimés (opportunités offertes) par cet environnement. Cette adéquation (exprimée en taux d'insertion professionnelle, propagation du savoir, rayonnement culturel et social,...) constitue en réalité un indicateur de mesure de la pertinence et de la qualité des formations proposées. Partant de là et du fait que la wilaya de Naâma et sa région (environnement immédiat du centre universitaire) n'offrent pas vraiment beaucoup d'opportunités de développement et d'épanouissement, on peut d'ores et déjà avancer les constatations suivantes:

- Des efforts sont développés afin d'adapter d'avantage l'offre de formation aux pratiquement seules possibilités offertes par la wilaya et la région: Pastoralisme, énergétique et éducation. Pour la réussite de cette entreprise, tous les responsables pédagogiques et une bonne partie du corps enseignant est impliquée dans le processus d'élaboration des contenus.
- Des relations institutionnelles et surtout personnelles sont mises à profit pour assurer aux étudiants des stages dans les "entreprises" ainsi que leur suivi.
- Afin de s'ouvrir d'avantage au grand public, un centre d'enseignement intensif des langues sera opérationnel dès la rentrée 2017/2018 (voir site officiel du Centre Universitaire).
- Une politique de recrutement (par mutations) de compétences avérées est suivie par la direction du centre. Cela a le double mérite de pallier aux insuffisances existant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- Une politique de généralisation de l'utilisation des TICs est prônée. On note cependant un feed-back encore faible mais en nette croissance, surtout en ce qui concerne la plate-forme MOODLE.

Champ 2. L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation (Annexe Champ 2)

Le but recherché est de savoir si l'institution a pris les mesures nécessaires pour la prise en charge totale de l'étudiant dans le cadre de son orientation tout en lui facilitant son insertion dans le milieu universitaire.

- L'opération de prise en charge des étudiants par le Centre Universitaire débute alors que ces derniers sont encore au lycée préparant leurs Bacs. Des réunions d'information sont organisées à l'adresse des conseillers pédagogiques et des visites dans certains des lycées de la wilaya sont programmées dans le but de donner aux futurs étudiants toutes les informations nécessaires à leur bon accueil et le succès de leur insertion dans le milieu universitaire.
- Dès la proclamation des résultats, des journées portes ouvertes sont organisées afin d'aider les nouveaux bacheliers dans leurs choix. Durant ces journées des dépliants sont remis et des enseignants de différentes spécialités répondent aux interrogations des bacheliers.

- Sur le plan de l'information, le site web du Centre Universitaire est abondamment et régulièrement alimenté pour permettre l'accès à distance de l'information.
- Le site web contient clairement et d'une manière facilement accessible toutes les informations relatives aux emplois du temps, heures de travail des structures pédagogiques (départements, bibliothèques, centres d'internet,...). Il contient aussi les informations relatives à chaque parcours de formation (programme, crédits, coefficients, mode d'évaluation,...). L'étudiant peut aussi consulter à distance le catalogue de la bibliothèque pour d'éventuels prêts.
- A l'issue de sa formation, il est remis à chaque diplômé une annexe au diplôme conformément à la réglementation en vigueur.
- Parmi les autres bonnes pratiques que la direction s'emploie à favoriser, on peut citer:
 - ✓ La mise sur site d'un guide pour chaque domaine.
 - ✓ L'utilisation par les enseignants de la plate-forme MOODLE mise à leur disposition pour le dépôt de tout support à caractère pédagogique.
- On note néanmoins certaines insuffisances telles que:
 - ✓ L'absence du tutorat,
 - ✓ La plate-forme MOODLE est à ce jour très sous-utilisée et par les enseignants et par les étudiants.
 - ✓ Absence de toute mobilité à ce jour.

Champ 3: L'évaluation et la révision des enseignements (Annexe Champ 3)

Le but recherché est de savoir si l'institution a pris les mesures pour la mise à jour des enseignements, le suivi et l'évaluation des formations afin d'améliorer la pédagogie.

- Notons tout d'abord que les CPND sont les seules instances habilitées à revoir les contenus des programmes et d'en proposer une quelconque refonte.
- Partant de ce constat, il devient clair que l'évaluation des enseignements au niveau de l'établissement se réduit à l'évaluation de l'acte pédagogique (et donc l'enseignant).
- Une telle évaluation est théoriquement supposée avoir lieu périodiquement lors des réunions de CPC en présence de toutes les parties concernées (administration, enseignants et étudiants). Les décisions alors prises et consignées dans un PV doivent faire l'objet d'un suivi particulier de la part de l'administration.
- Dans la pratique, ces réunions (02 à 03) par semestre se résument à:
 - ✓ Enregistrer le taux d'avancement dans chaque programme sur simple annonce du responsable de la matière (sa parole fait foi).
 - ✓ Traiter les cas d'absences et d'exclusion des étudiants.
 - ✓ Etablir les planning d'examens.
 - ✓ Ne sont jamais traitées (même pas effleurées) les questions fondamentales qui permettent la complémentarité dans le temps des enseignements afin d'éviter les redondances inutiles d'un enseignant à un autre pour une même population d'étudiants. De même, n'est jamais soulevée la question de l'avancement en termes d'objectifs (apprentissages, compétences acquises,...).
- Néanmoins, on note une réelle volonté de l'administration d'améliorer l'acte pédagogique:
 - ✓ Installation de la cellule d'accompagnement pour les nouveaux enseignants.
 - ✓ Culture des bonnes pratiques: utilisation des TICs, production de supports pédagogiques, utilisation de la plate-forme MOODLE.
 - ✓ Culture de l'éthique et de la déontologie au sein de la communauté.

Champ 4 : Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants (Annexe Champ 4)

Le but recherché est de savoir s'il y a mesure des résultats de la formation par le biais des comités pédagogiques et des jurys de délibération.

- Conformément à la réglementation en vigueur, l'évaluation des étudiants se fait sur la base d'un contrôle continu, un examen final ou les deux à la fois. Cette évaluation tient compte des rapports de stages et des notes de soutenance.
- Seul(s) l'enseignant ou les enseignants de la matière sont concernés par l'élaboration (contenu et forme, corrigé type, barème de notation) des sujets de contrôle continu ou d'examen final sont élaborés par les enseignants de la matière.
- Le rôle du jury de délibération est purement technique et se résume uniquement à valider les notes et moyennes déjà arrêtées par les enseignants. Il ne discute ni la teneur ni la pertinence des sujets proposés.
- Les résultats entérinés par le jury de délibérations sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Champ 5 : L'orientation et l'insertion professionnelle (Annexe Champ 5)

Le but est de savoir s'il y a mise en place des mécanismes facilitant l'orientation et l'insertion professionnelles des diplômés par le biais des relations de coopération entre l'université et le secteur socioéconomique tout en veillant à la bonne employabilité des diplômés.

- Comme déjà souligné plus haut, le caractère maigre du tissu économique - industriel de la région accroît considérablement les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés du centre. Même s'il y a insertion, il est difficile de mesurer son degré d'importance pour cause d'inexistence de statistiques.
- Il n'est donc pas possible de mesurer la pertinence des diplômes par rapport à la demande du marché du travail.
- On note cependant l'existence de certaines conventions avec le secteur de l'emploi qui mises à profit pourraient permettre l'insertion de certains diplômés.
- Comme la plupart des établissements algériens, il y a rupture entre le centre et ses diplômés insérés dans la vie professionnelle. Pourtant, ces derniers constituent une réelle opportunité non seulement pour l'employabilité des futurs diplômés mais aussi pour les stages pratiques.

Champ 6 : La formation doctorale (Annexe Champ 6)

Le but est de savoir s'il y a une politique d'amélioration de la formation des formateurs et des chercheurs en s'appuyant sur la coopération nationale et internationale.

- Existence seulement de deux formations doctorales (lettres et langue arabes) avec un effectif de 13 étudiants inscrits.
- Aucune formation doctorale en cotutelle.
- 01 doctorat finalisé dans le cadre de la mobilité et deux nouvelles en perspective.

Champ 7 : La formation continue (Annexe Champ 7)

Le but recherché est de savoir s'il y a la mise en place et valorisation de la formation diplômante et/ou certifiante afin d'améliorer et d'actualiser les connaissances des diplômés issus des milieux académiques et socioéconomiques, et ce pour mesurer le rôle social de l'institution.

- La formation continue est inexistante sous la forme PGS.
- La PGS si elle venait à exister, permettrait un ancrage important du centre dans le tissu économique-industriel de la région. Elle permettrait aussi au centre de connaître les besoins en compétences-métiers du secteur pour les exprimer en programmes de formation. Elle ouvrirait aussi des possibilités de placement en stages en milieu professionnels des étudiants (conventions de partenariat).
- La formation continue existe pour le personnel administratif et technique qui bénéficie chaque année d'un programme de formation dans des centres spécialisés externes.
- Concernant le programme de perfectionnement des enseignants à l'étranger, on note dans le cadre doctoral la finalisation d'une thèse l'attribution de deux nouvelles bourses. Des stages de courtes durées sont aussi annuellement attribués. Cependant, l'enveloppe allouée ne permet pas de satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses.

D. Conclusion et recommandations

D1. Malgré son jeune âge, le Centre Universitaire Salhi Ahmed de Naâma enregistre beaucoup d'atouts indispensables à l'accomplissement de sa mission de production et de propagation de la connaissance et du savoir. A titre de preuves, on peut citer:

- ✚ Une carte de formation diversifiée : deux parcours dans deux domaines en 2010, 23 parcours dont onze masters dans six domaines en 2017).
- ✚ Ouverture de deux doctorats en Lettres et langue Arabes avec potentiels avérés pour d'autres ouvertures (dans d'autres disciplines) dans un avenir proche.
- ✚ Un corps enseignant en constantes améliorations quantitative et qualitative.
- ✚ Infrastructures modernes.
- ✚ Une politique d'adéquation permanente de la carte de forte formation aux besoins de son environnement social.

D2. Néanmoins, afin de consolider ses acquis et les fructifier d'avantage et afin de permettre un meilleur ancrage dans l'environnement immédiat (point encore faible du centre), il serait à notre avis important et utile de prendre en considération les recommandations suivantes

- Poursuivre la politique de recrutement (par mutation) de compétences avérées afin d'améliorer le niveau d'encadrement pédagogique des formations existantes.
- Poursuivre la politique qui consiste à n'envisager l'ouverture de nouveaux domaines, filières ou parcours qu'après réunion des conditions minimales de réussite (encadrement, infrastructures).
- Poursuivre la politique de généralisation de l'utilisation des TICs, en particulier la plate-forme MOODLE.
- Procéder de manière périodique à des enquêtes statistiques afin d'évaluer le taux d'insertion professionnelle des diplômés, ce qui permettrait de mesurer la pertinence des formations proposées par rapport aux besoins de l'environnement socio-économique et industriel. Cela doit s'accompagner par des actions permettant au secteur de l'emploi une bonne compréhension des objectifs des parcours de formation proposés.
- Prendre les mesures nécessaires pour favoriser la culture du tutorat (inexistant à ce jour).
- Prendre les dispositions nécessaires pour favoriser la mobilité même au niveau régional ou national.
- Inciter d'avantage les enseignants à produire les supports pédagogiques et les mettre à la disposition des étudiants.
- Envisager l'ouverture de la bibliothèque en dehors des horaires traditionnels de travail.
- Donner à la bibliothèque les moyens logistiques pour mettre on-line les résumés des livres. Cela permettra à l'étudiant d'avoir au préalable une idée du livre qu'il veut emprunter.
- Réactiver le rôle fondamental des équipes de formation dont les prérogatives ne se limitent pas simplement à : planifier les examens, vérifier les absences et entériner sur parole les taux d'avancement annoncés par les enseignants. Tout enseignant doit accepter l'idée indispensable (pour toute amélioration) qu'il est comptable devant l'équipe de formation qui se doit essentiellement de vérifier:
 - ✓ L'avancement sur la base des apprentissages et des compétences acquises.

- ✓ La conformité des sujets d'examens avec les objectifs initiaux de la matière enseignée.
- Renforcer le rôle de la cellule d'accompagnement des enseignants nouveaux qui doit entre autres permettre d'inculquer la culture des bonnes pratiques dans l'acte pédagogique en particulier et dans la vie universitaire plus généralement.
- Pour pallier au manque de statistiques relatives à l'insertion professionnelle et donc apprécier (évaluer) le regard qu'ont le secteur socio-économique et plus généralement la société sur les activités du centre, il est indispensable d'entrevoir la création d'une cellule d'information et d'orientation dont le rôle sera la collecte et le traitement de toutes les informations extramuros et ayant un lien avec les activités du centre afin de:
 - ✓ Fournir aux étudiants toutes les informations sensées faciliter leurs orientation et insertion professionnelle.
 - ✓ Fournir aux organes dirigeants du centre les éléments d'analyse permettant la mise sur pied d'une politique de partenariat avec le monde socioprofessionnel et éventuellement créer un BLECU (bureau de liaison entreprise-centre universitaire).
- La formation continue (grand absent) vue au sens le plus large : PGS, recyclage doit à tout prix pouvoir exister au niveau du Centre Universitaire de Naâma.
- Elle doit avec le CEIL faire l'objet d'attention particulière car c'est un outil fondamental qui permet en particulier:
 - ✓ L'encrage du centre universitaire dans son environnement immédiat.
 - ✓ Une vision réelle par le secteur de l'emploi des activités du centre.
 - ✓ De tisser des relations de partenariat avec le secteur socioprofessionnel.

Fait à Naâma le 27 mai 2017

**Le responsable de la Cellule Assurance-Qualité
Pr. Berrabah BENDOUKHA**

**Le directeur du Centre Universitaire Salhi Ahmed - Naâma
Lu et approuvé**

E. Annexes

Annexe 1

Fiche technique du Centre Universitaire Salhi Ahmed - Naâma

Décret de création:	Décret exécutif 10-205 en date du 09 septembre 2010
Date de première rentrée :	Septembre 2010
Les chiffres lors de la première rentrée:	Nombre d'étudiants : 182
	Carte de formation : 02 domaines (LLA et DSP)
	Encadrement pédagogique : 01 MCB + 13 MAB
	Encadrement technique et administratif : 36 (dont 05 pour l'encadrement)
Les chiffres actuels:	Nombre d'étudiants : 3800
	Carte de formation : 06 domaines
	- ST: 02 licences + 01 master
	- MI: 02 licences + 02 masters
	- SNV: 02 licences + 01 master
- DSP: 03 licences + 03 masters	
- LLE: 01 licences + 01 master	
- LLA: 02 licences + 03 masters	
Encadrement pédagogique : 145 (11 Pr + 15MCA + 37 MCB + 74 MAA + 8 MAB)	
Encadrement technique et administratif : 241 (dont 74 pour l'encadrement)	

Annexe 2

Infrastructures pédagogiques

	Ancien pôle	Nouveau pôle
Amphis	- 2 amphis (200 places) - 2 amphis (300 places)	- 2 amphis (200 places) - 2 amphis (300 places)
Salles de cours et TD	22 (capacité totale 2000 places)	24 (capacité totale 2000 places)
Labos pédagogiques	08	14
Bloc administratif	32 bureaux	40
Bibliothèque	- 01 salle de traitement de livres - 01 salle de rangement de livres - 01 salle de lecture: 250 places - 01 salle internet	- 02salles de lecture: 250 places - 01 salle internet - 01 espace multimédia

Annexe Champ 1

Champ F1: L'offre de formation et son pilotage

Le but recherché par ce champ est de savoir si l'institution a mis en place des programmes de formation détaillés ainsi que les outils nécessaires pour le suivi et la progression ou l'amélioration de ces programmes.

Référence F11 : l'institution offre des formations en adéquation avec ses environnements politique, scientifique, socioprofessionnel et elle tient compte du contexte national et international.

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de définir son offre de formation en tenant compte des attentes et des besoins de l'environnement régional, national et international.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F111	L'institution entretient des relations avec les établissements de l'enseignement secondaire de sa région.	Les responsables pédagogiques effectuent des visites dans les établissements d'enseignement secondaires	Peu (surtout, l'institut des langues)	- Convention avec la direction de l'éducation - P.V. des stages incluant enseignants encadreurs et encadrés
		Les étudiants de L3 Lettres et Langues effectuent leurs stages de fin d'étude dans les établissements de l'éducation de la région.	Régulièrement	- Convention avec la direction de l'éducation - P.V. des stages incluant enseignants encadreurs et encadrés
		Les lycéens effectuent des visites dans l'institution	Très peu ou jamais	
F112	L'institution définit les grands domaines de formation en relation avec ses compétences	L'institution a élaboré et mis en place de grands domaines de formation en relation avec ses compétences	oui	1- Domaines: pastoralisme et énergétique 2- Création d'un centre d'enseignement intensif des langues

Commentaires:

Des efforts sont faits afin d'adapter d'avantage l'offre de formation aux seules possibilités offertes par l'environnement socioprofessionnel : Pastoralisme, énergétique et l'éducation.

Référence F12 : l'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques.

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de s'assurer que l'offre de formation est en adéquation avec les objectifs fixés.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F122	Les demandes d'habilitation des formations s'inscrivent dans les objectifs de l'institution	Nombre de formations habilitées mais non lancées	non	PV de départements
		Rapport entre le nombre de formations en relation avec les missions de l'institution et le nombre de formations	24 / 24	PV de départements
F123	L'institution se dote de moyens humains et matériels appropriés	Taux d'encadrement	50 à 100%	Certains départements ont fortement recours aux vacataires pour assurer les enseignements
		Taux de diplomation en licence	75 à 100%	PV de délibérations

		Taux de diplômation en Master	75 à 100%	PV de délibérations
		Nombre de salles d'enseignement supérieur à 100 places	2	- Ancien pole
		Nombre de salles d'enseignement entre 50 et 100 places	4	- Ancien pole
		Nombre de salles d'enseignement inférieur à 50 places	40	- Nouveau pole

Commentaires:

1. Insuffisance d'encadrement magistral ce qui empêche l'ouverture de laboratoires de recherche et de formations doctorales dans la plus grande partie des disciplines existantes.
2. La politique actuelle de l'institution s'articule sur deux axes essentiels:
 - Favorisant la mutation vers le centre d'enseignants de rang magistral et de compétences avérées afin de booster les efforts de palliation aux insuffisances tant qualitatives que quantitatives de l'encadrement pédagogique.
 - N'envisager l'ouverture de nouveaux domaines de formation qu'après avoir réuni les conditions minimales de Réussite (encadrement, infrastructures, pertinence...)

Référence F13 : l'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes.

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de s'approprier les outils et les méthodes d'enseignement modernes pour rendre attractive et visible son offre de formation.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F131	L'institution se dote de démarches avérées de conception de l'offre de formation	Utilisation de la démarche tuning	Oui et non	- Participation dans le processus d'harmonisation mené par la tutelle - PV des CPND
		L'offre de formation contient des indicateurs de mesure	Pas vraiment	- Absence de statistiques sur l'insertion professionnelle
F132	Les enseignants font usage du TIC	Utilisation du TIC dans l'enseignement	Plus ou moins	- amphis pourvus de Data-show - Laboratoires de langues

Commentaires:

1. Impossibilité d'évaluer la pertinence des offres de formation proposées en raison de l'absence de statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés.
2. Insuffisance des moyens TIC surtout dans les salles de capacité moyenne ou petite.
3. Utilisation encore faible mais en nette croissance de la plate-forme MOODLE.

Référence F14 : L'institution rend visible son offre de formation.

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de s'approprier les outils et les méthodes moderne pour rendre attractive son offre de formation.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F141	La présentation des parcours de formation est facilement accessible aux étudiants	Les parcours de formation sont disponibles aux étudiants sur support numérique et papier	oui	Canevas et guides de domaines disponibles sur site
		Le site Web présente les parcours de formation	Oui	Site Web de l'institution
F142	Les documents diffusés présentent clairement les objectifs et les parcours de formation	Les objectifs sont bien compris par les parties concernées (enseignants, étudiants et secteur de l'emploi)	Oui	Les offres sont présentées dans une optique d'intégrer d'avantage des compétences dans le tissu industriel et

				économique de la wilaya de Naâma
Commentaires:				
1. Il serait souhaitable de définir les indicateurs permettant de mesurer le degré de compréhension par les différentes parties des objectifs et des parcours de formation.				
2. Un effort d'information et d'explication (surtout à l'adresse du secteur de l'emploi) est très souhaitable.				

Référence F15 : l'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de s'appuyer sur les structures scientifiques et les organes de concertation pour concevoir, concrétiser et assurer le suivi et le bon déroulement des programmes de formation.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F151	L'institution se dote de modalités de coordination pédagogique qui assurent la cohérence des contenus	Nombre de responsables pédagogiques participant à l'élaboration des contenus	Tous	PV de réunions
		Rapport entre le nombre d'enseignants qui participent à l'élaboration du contenu et le nombre total d'enseignants	50%	PV de réunions
F152	Les stages font l'objet d'un encadrement spécifique	Existence d'une structure ou cellule d'encadrement pour les stages des étudiants	Oui (par inst.)	- Engagement des enseignants désignés - PV
		Existence d'une commission pédagogique regroupant les compétences nécessaires à la validation des projets	Oui (par dépt)	- PV
		L'encadrement des projets est assuré par des compétences de l'institution en relation avec le monde industriel et économique	Pas toujours	- Conventions de l'institut des sciences et Technologie avec différents acteurs du secteur industriel et économique

Référence F16 : l'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...).

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de diversifier ses modes de formation en fonction des moyens dont elle dispose dans le but d'améliorer ses prestations.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F161	Mise en place d'un dispositif de suivi de formations variées	Nombre de formations certifiant es	A venir	CEIL
		Nombre de formations à distance		
		Nombre de formations alternées		

Commentaires:

Toutes les dispositions ont déjà été prises pour que le centre enseignement intensif des langues entrera en activité effective dès la rentrée de septembre 2017 (voir site officiel du centre universitaire de Naama).

Annexe Champ 2

Champ F2: L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation

Le but recherché est de savoir si l'institution a pris les mesures nécessaires pour la prise en charge totale de l'étudiant dans le cadre de son orientation tout en lui facilitant son insertion dans le milieu universitaire.

Référence F21 : L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants. Interprétation : Il s'agit pour l'institution d'assurer les meilleures conditions de réussite pour l'étudiant				
S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F211	L'institution au préalable s'assure que le bachelier est préparé pour son parcours universitaire	Organisation de journées de sensibilisation autour de la thématique de la vie universitaire	Oui	- Journées portes ouvertes - Conférences - Brochures - Affichages
		L'orientation du futur bachelier est assurée par le lycée	Non	- Circulaire ministérielle d'orientation des nouveaux bacheliers
F212	L'institution a mis en place un tutorat	Existence d'un tutorat pour les entrants	Non	
		Existence d'un tutorat pour les autres années	Non	
F213	Les horaires d'ouverture des services péda-go-administratifs sont clairement affichés et sont compatibles avec la présence des étudiants	Les horaires d'ouverture et de fermeture des structures de l'institution sont clairement affichés	Oui	- Circulaires administratives internes
		Les horaires d'ouverture et de fermeture des structures de l'institution sont diffusés sur le Web	Oui	Emploi du temps sur le Web
		Proportion des étudiants n'ayant pas de charges pédagogiques durant les heures de service		Manque de statistiques
F214	L'institution a mis en place un espace numérique de travail (ENT) pour héberger des compléments de cours en ligne à la disposition des étudiants	Existence d'un ENT dans le site Web de l'institution	Oui	http://elearning.cunivnaama.dz
		Nombre de cours en ligne / nombre total de cours par année en licence	10%	http://elearning.cunivnaama.dz
		Nombre de cours en ligne / nombre total de cours par année en Master	20%	http://elearning.cunivnaama.dz
Commentaires:				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le site web du centre universitaire contient toutes les informations nécessaires et utiles pour l'étudiant. 2. Absence totale de tutorat. 3. Utilisation encore faible mais en nette croissance de la plate-forme MOODLE. 				

Référence F22 : l'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et externe (nationale, internationale).

Interprétation : L'institution s'emploie à déployer et à instaurer les bonnes pratiques pour favoriser la mobilité à ses partenaires.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F221	L'offre de formation est suffisamment renseignée pour un observateur étranger	Présentation de l'offre de formation en crédits à travers le site Web de l'institution	Oui	Site Web
		Présentation de l'offre de formation en standard anglo-saxon à travers le site Web de l'institution		
		Présentation de l'offre de formation en langue arabe à travers le site Web de l'institution	suivant spécialité	Site Web
		Présentation de l'offre de formation en langue étrangère à travers le site Web de l'institution	suivant spécialité	Site Web
F222	L'institution élabore et délivre à ses diplômés de manière systématique un supplément de diplôme	Existence d'un supplément au diplôme de licence	Oui	Annexe au diplôme
		Existence d'un supplément au diplôme de Master	Oui	Annexe au diplôme
		Le supplément est conforme aux critères définis par la commission européenne	Elaboré par la tutelle	Arrêté ministériel
F223	L'offre de formation est élaborée de manière à faciliter les périodes d'études à l'étranger	L'offre intègre les normes ECTS et autres	Selon offre	
		Les crédits obtenus dans une institution à l'étranger sont négociés et capitalisés au profit de l'étudiant dès son retour de mobilité		Aucune mobilité ne s'est faite à ce jour

Référence F23 : l'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques.

Interprétation : Il est question pour l'institution de mettre à disposition des parties prenantes (étudiants, enseignants,.....) divers supports pédagogiques ainsi que les conditions favorables à la recherche documentaire.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F231	Les bibliothèques ont des horaires d'ouverture étendus	Ouverture de la bibliothèque au delà des heures administratives	Non	
		Nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque au delà des heures administratives	00	
		Nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque durant les heures administratives	08	
F232	L'institution établit des relations de coopération avec les bibliothèques régionales, nationales et internationales	Nombre d'accords conclus avec les bibliothèques régionales	00	
		Nombre d'accords conclus avec les bibliothèques nationales	00	
		Nombre d'accords conclus avec les bibliothèques internationales	00	
		Nombre de projets communs	00	

		développés avec les bibliothèques régionales, nationales et internationales		
F233	La bibliothèque assure les prêts d'ouvrages à ses usagers	Nombre mensuel de prêts d'ouvrage pour les étudiants	1427	Statistiques - bibliothèque
		Nombre mensuel de prêts d'ouvrage pour les enseignants	36	Statistiques - bibliothèque

Commentaires:

1. La bibliothèque du centre dispose d'un fond de 5050 titres (225000 exemplaires) couvrant la quasi-totalité des spécialités existant. Ce chiffre plus ou moins suffisant pour le moment risque rapidement de devenir très insuffisant avec la croissance continue et importante des effectifs étudiants.
2. Dans une optique d'une gestion efficace des ressources budgétaires allouées et afin de mieux répondre aux besoins en documentation, les enseignants sont consultés à chaque opération d'acquisition.
3. Le catalogue du fond bibliothécaire est consultable online (logiciels : SINDJAB, BMB). Cependant la consultation à distance se limite aux seuls titres et ne permet pas d'avoir un aperçu sur les contenus. Un effort dans ce sens (moyens logistiques) est très souhaité par les étudiants et les responsables de la bibliothèque.
5. L'institution encourage les enseignants à alimenter d'avantage la plate-forme MOODLE existante en documents et supports pédagogique.

Annexe Champ 3

Champ F3: L'évaluation et la révision des enseignements

Le but recherché est de savoir si l'institution a pris les mesures pour la mise à jour des enseignements, le suivi et l'évaluation des formations afin d'améliorer la pédagogie.

Référence F31 : les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.

Interprétation : Il s'agit pour l'institution d'instaurer les outils pour l'évaluation des formations.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F311	Les enseignements sont évalués périodiquement	Existence d'une cellule d'évaluation des enseignements	Oui	Equipe de formation
		Période en mois entre deux évaluations	02 mois	PV de CPC
		Un rapport est produit à chaque évaluation	Oui / semestre	Rapport semestriel dressé par l'enseignant
F312	Les personnels et les étudiants sont associés aux évaluations des enseignements	Existence d'un formulaire de la qualité des enseignements à l'intention des responsables	Oui	Rapports semestriels d'évaluation
		La cellule d'évaluation comprend des personnels technico-administratifs et des étudiants	Oui	Présence de représentants des étudiants

Commentaires:

1. Les réunions d'évaluation demeurent d'un caractère classique (avancement des enseignements, programmation des examens, traitement des ca d'absence d'étudiants,..)
2. L'avancement des enseignements est apprécié sur la base d'un pourcentage annoncé par l'enseignant de la matière lui-même.
3. Ne sont pas traitées les questions essentielles telles que:
 - la coordination des enseignements pour éviter les redondances d'une matière à une autre.
 - la coordination des enseignements en vue d'une complémentarité chronologique.
 - l'avancement des enseignements en termes d'objectifs visés (apprentissage, compétences acquises,...)

Référence F32 : l'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie.

Interprétation : L'institution se dote de mécanismes nécessaires à l'amélioration de la pédagogie

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F321	Il existe des actions de formation proposées aux enseignants	Nombre annuel de formations disciplinaires proposés aux enseignants		
		Accompagnement des nouveaux recrutés durant la période de stage		Cellule d'accompagnement pédagogique
		Rapport entre le nombre de formations disciplinaires réalisées / Nombre d'enseignants		
F322	Les enseignants font preuve de professionnalisme	Utilisation de l'audio-visuel, de l'informatique ou du multimédia pour l'apprentissage	Oui à 70%	Amphis équipés de data-show,
		Ponctualité de l'enseignant (début et fin des périodes, remise des notes et des travaux dirigés)	Oui	Rapport de remise des notes + PV de CPC

		Correction équitable des examens, travaux, rapports	Oui	Corrigé type avec barème détaillé automatiquement affichés aux étudiants
		Accessibilité de l'enseignant pour consultation en dehors des heures de cours	Oui	
		Niveau d'élocution (langue, vocabulaire, ton) de l'enseignant	Selon	

Commentaires:

1. Une cellule d'accompagnement pédagogique mise sur pied pour les enseignements nouvellement recrutés.
2. Une réelle volonté de la direction d'encourager et promouvoir les bonnes pratiques tant sur le plan pédagogique qu'éthique et déontologique.

Annexe Champ 4

Champ F4 : Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants

Le but recherché est de savoir s'il y a mesure des résultats de la formation par le biais des comités pédagogiques et des jurys de délibération.

Référence F41 : l'institution valide les connaissances et les apprentissages tout au long des parcours de formation.

Interprétation : Les parcours de formation sont jalonnés par des contrôles continus de connaissances assurés en présenciel ou par le travail individuel.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F411	Mise en place d'un dispositif d'évaluation des connaissances	Nombre semestriel de devoirs surveillés	01 à 03	Copies d'examens
		Nombre semestriel d'examens surveillés	01	Réglementation en vigueur
F412	Mise en place de validation et d'évaluation des apprentissages	Les stages de mise en situation professionnelle en entreprise sont évalués	Oui	Rapports de stages
		Les mémoires de fin d'études sont évalués	Oui	PV de soutenance

Référence F42 : Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage.

Interprétation : Les épreuves d'évaluation sont conçues en concertation par les enseignants en vue de répondre aux exigences de qualité pédagogique.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F421	Mise en place d'un dispositif d'évaluation	Les épreuves d'une matière sont élaborées par les enseignants de cette matière	Oui	Contenus des sujets d'examens

Référence F43 : Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées.

Interprétation : Comment s'assurer que les contrôles de connaissances répondent à des critères d'objectivité, de fiabilité,...

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F431	L'institution implique ses équipes pédagogiques et ses jurys d'évaluation	Les épreuves sont élaborées par l'équipe pédagogique par matière	Non	Seuls les enseignants concernés par la matière sont impliqués
		Les résultats sont validés par l'équipe pédagogique et par un jury final	Entérinés par le jury final	PV de délibérations
		Les recours sont traités et une réponse est donnée par le jury d'évaluation	Oui (équipe ou enseignant de la	PV

			matière)	
F432	Les modalités d'examens sont en accord avec les règles en vigueur dans l'établissement	Respect de l'anonymat lors des corrections des copies	Pas d'anonymat	
		Les surveillants établissent un rapport de surveillance	Oui	PV de surveillance
F433	Les étudiants ont accès aux résultats tout en respectant les principes de confidentialité	Existence d'un mécanisme électronique permettant d'accéder aux résultats en toute confidentialité	Non	Uniquement par voie d'affichage

Commentaires:

1. Seule l'équipe (voir seul l'enseignant) de la matière est concernée par la conception du sujet d'examen, du barème et de la correction.
2. Le jury final ne discute ni la teneur ni la pertinence des sujets d'examens. Son rôle est purement technique (vérification des notes, des exclusions et abandons, officialiser des résultats déjà arrêtés par le ou les enseignants de la matière).
3. En conclusion, il n'y a aucun contrôle externe (en dehors de l'équipe de la matière) pour vérifier les contrôles de connaissances répondent à des critères d'objectivité, de fiabilité,...

Annexe Champ 5

Champ F5 : L'orientation et l'insertion professionnelle

Le but est de savoir s'il y a mise en place des mécanismes facilitant l'orientation et l'insertion professionnelles des diplômés par le biais des relations de coopération entre l'université et le secteur socioéconomique tout en veillant à la bonne employabilité des diplômés.

Référence F1 : L'institution développe un dispositif d'orientation.

Interprétation : Il s'agit de communiquer aux étudiants toutes les informations sensées faciliter leur orientation.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F511	L'institution dispose d'une cellule d'information et d'orientation	Existence dans l'institution d'un service d'information et d'orientation	Oui	- Service Web
		Nombre annuel de sessions d'information à l'intention des étudiants	02	- Portes ouvertes des préinscriptions - Lancement de l'année
F512	L'institution fait participer l'ensemble de ses personnels à sa politique d'information et d'orientation	Nombre annuel de sessions d'information à l'intention des personnels sur la politique d'information et d'orientation		- De manière occasionnelle et limitée à un personnel restreint.

Commentaires:

- Il faut noter ici que toutes les informations nécessaires à toutes les composantes de la communauté universitaires, sont automatiquement mises sur le site web avec respect des délais.

Référence F52 : L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

Interprétation : Mise en place de dispositifs pour aider les étudiants à s'intégrer à la vie professionnelle.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F521	L'institution favorise l'insertion professionnelle	Existence d'une interface université-entreprise	Oui	Partenariats entre l'institut des sciences et technologie et plusieurs acteurs du secteur socio-économique
F522	Des enseignements de sensibilisation aux réalités socio-économiques sont dispensés	Nombre de cours de préprofessionnalisation et de sensibilisation aux réalités socio-économiques	Non	
F523	Des stages intégrés aux parcours de formation sont proposés à l'étudiant	Nombre de stages obligatoires réalisés par l'étudiant en licence	01 à 02	- Dans les lycées pour les langues - En entreprise pour les étudiants d'Informatique, ST et SNV
		Nombre de stages obligatoires réalisés par l'étudiant en master	01	- Selon spécialité

Commentaires:

1. Les relations centre universitaire - entreprise sont généralement le résultat de relations personnelles et se limitent essentiellement à faciliter l'accès en stage de fin d'études pour les étudiants.
2. Des journées d'étude sont de temps à autre organisées par la maison d'entrepreneuriat du centre.
3. Des journées d'information avec stand sont aussi organisés des promoteurs dont certains, issus du centre universitaires.
4. Faute de statistiques, il est pour le moment Impossible de mesurer l'impact de toutes ces actions et autres sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Référence F53 : l'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofessionnel.
Interprétation : Tisser des liens de partenariat avec le monde professionnel.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F531	L'institution a une politique de partenariat avec son environnement	Nombre de conventions signées	05	Documents au niveau de la S/D PG
		Nombre de projets développés avec l'industrie ou le monde économique	00	
		Nombre de réunions avec les chambres de commerce	03	PV au niveau de la chambre de commerce
		Rapport entre le nombre de licences professionnelles sur le nombre total de licences	00	
		Rapport entre le nombre de Masters professionnels sur le nombre total de Masters	00	

Commentaires:

- Besoin d'activation des conventions signées.
- Toutes les réunions tenues avec la chambre de commerce ont eu lieu sur initiative de cette dernière.

Référence F54 : L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.
Interprétation : Comment s'assurer de la bonne employabilité des diplômés.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F541	L'institution effectue des enquêtes d'employabilité	Existence d'un catalogue (téléphones, emails de ses diplômés)	Non	
		Nombre d'enquêtes réalisées auprès des employeurs	00	
F542	L'institution révisé ses diplômés sur la base des bilans obtenus	Existence d'un service chargé d'analyser et d'exploiter les données récoltées	Non	

Commentaires:

- Aucun moyen de vérifier la bonne employabilité des diplômés et donc la pertinence des formations assurées.
- Cela pourrait s'expliquer par le jeune âge (très peu de diplômés sur le marché du travail) du centre et par le fait que même la région n'offre pas beaucoup de possibilités en employabilité.

Annexe Champ 6

Champ F6 : La formation doctorale

Le but est de savoir s'il y a une politique d'amélioration de la formation des formateurs et des chercheurs en s'appuyant sur la coopération nationale et internationale.

Référence F61 : L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.

Interprétation : Encourager la coopération nationale et internationale dans le but d'assurer une formation doctorale de qualité.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F611	Les formations doctorales sont mises en œuvre par la mutualisation des moyens humains et matériels au niveau national et international	Nombre de conventions de cotutelle de thèse	00	
		Nombre de mobilité doctorale (stages de courte durée et longue durée)	03 (une déjà finalisée + 02 nouvelles)	

Référence F62 : l'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs.

Interprétation : Il s'agit de suivre et d'encadrer ses doctorants pour favoriser leur insertion dans les laboratoires ou dans la recherche développement.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F621	L'établissement a mis en place un comité de thèses	Séminaires de cadrage	Oui	PV au niveau de la SD PGRSRE
F622	L'établissement favorise l'insertion de ses docteurs	Nombre de doctorants intégrés dans les labos de recherche	13/13	Laboratoire de
		Nombre de doctorants assurant l'encadrement en graduation	13/13	
		Nombre de doctorants en thèse sous convention avec le secteur économique	00	

Commentaires:

1. Les 02 seules doctorats existants sont en Lettres et Langue arabes
2. Nécessité d'ouvrir dès que possible de nouveaux doctorats dans d'autres discipline pour assurer l'encadrement pour combler le déficit en rang magistral et assurer l'encadrement des effectifs grandissants.

Annexe Champ 7
Champ F7 : La formation continue

Le but recherché est de savoir s'il y a la mise en place et valorisation de la formation diplômante et/ou certifiante afin d'améliorer et d'actualiser les connaissances des diplômés issus des milieux académiques et socioéconomiques, et ce pour mesurer le rôle social de l'institution.

Référence F71 : La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.

Interprétation : Il s'agit de mesurer le rôle social de l'institution en se penchant sur un volet de question : la formation continue.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F711	L'institution a développé un dispositif de formation continue	Pourcentage d'étudiants intégrés dans le cursus ayant entre 26 et 33 ans	00	
		Pourcentage d'étudiants intégrés dans le cursus ayant plus de 33 ans		
		Existence d'une structure de formation continue		
		Nombre de formations continues assurées par an		
F712	L'institution valide les acquis de l'expérience	L'institution valide les acquis de l'expérience. Nombre d'étudiants admis sur le critère de validation des expériences.	Non	

Commentaires:

1. La formation continue (inexistante actuellement) pourrait permettre un ancrage plus important du centre universitaire dans la région en offrant à une large frange de la population d'accéder à des études interrompues ou non entamées pour une raison ou une autre.
2. Elle permettrait avant tout cela l'accès au savoir au nom du principe de l'égalité des chances (comme cela se fait dans la plupart des villes universitaires)

Référence F72 : l'institution favorise l'accueil des adultes en reprises d'études.

Interprétation : Il s'agit de mesurer le rôle social de l'institution en se penchant sur un volet de la question : l'intégration des personnes adultes dans le circuit de la formation.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F721	L'institution a un service d'accueil des adultes en reprise d'études	Rapport entre le nombre d'adultes (venant des entreprises) et le nombre d'étudiants venant du secondaire.	00	
F722	Les supports pédagogiques pour formations complémentaires sont disponibles à la bibliothèque.	Nombre de supports publiés.	00	

Référence F73 : l'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socioprofessionnels.

Interprétation : L'institution met les moyens nécessaires pour garantir des formations diplômantes et/ou certifiantes destinées aux publics issus des milieux académiques et socioprofessionnels.

S/Réf	Critère	Preuve	Réponse	Traçabilité
F731	Des formations de PGS (Post-graduation spécialisées) sont assurées	Nombre de formations certifiantes organisées par an	00	
		Nombre moyen de diplômés (PGS) sortant par période	00	
		Rapport entre le nombre de spécialités assurées et le nombre de spécialités demandées	00	

Commentaires:

1. La formation post-graduée spécialisée (inexistante actuellement) pourrait permettre un ancrage plus important du centre universitaire dans la région.
2. Elle permettrait aussi d'impliquer le secteur socioprofessionnel dans la formation (élaboration des programmes, implication du secteur socioprofessionnel dans l'acte pédagogique, encadrement des stages pratiques,...).
3. Elle pourrait aussi ouvrir de nouvelles perspectives concernant l'insertion professionnelle des diplômés.